

## **Séance du Conseil communal du 17 mars 2021**

### **Convocation et annonce du 11 mars 2021**

**Présents :** ZOVILÉ-BRAQUET Marion (CSV), bourgmestre, SCHILTZ Fernand (LSAP), échevin, JUNGBLUT Tom (CSV), échevin, EIFES Eric (DP), ZHU Dali (DP), SCHMITZ Jean-Pierre (CSV), DI GENOVA Jean-Pierre (CSV), LAKAFF Laurent (CSV), ARRENSDORFF Jean-Jacques (Déi Gréng), WOLTER Laurence (Déi Gréng), WEYMERSKIRCH Patrick (LSAP), conseillers communaux, TAZIAUX Tim, secrétaire communal f. f., REIFFERS Cindy, rédactrice du rapport.

Avant la séance, Madame la bourgmestre présente Samantha Berna qui renforcera à l'avenir le service communication de l'administration communale.

Madame la bourgmestre propose de supprimer le point 13 de l'ordre du jour. Tous les participants sont d'accord.

#### **1. Définition du lieu de la réunion du conseil communal**

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix de définir le Centre culturel de Moutfort comme lieu de cette séance du conseil communal.

#### **2. Information relative à la démission d'un conseiller communal**

Madame la bourgmestre parle de la démission du conseiller communal Guy Lorent qui ne fait désormais plus partie du conseil communal de Contern.

#### **3. Actualisation du tableau de préséance du conseil communal**

Le tableau de préséance est actualisé à la suite de l'arrivée de Dali Zhu au conseil communal pour le parti « DP ».

Le conseil communal approuve le tableau de préséance à l'unanimité.

#### **4. Personnel communal**

Huis clos

#### **5. Plan d'aménagement partiel « Bei der Hiel » à Moutfort – approbation de la convention d'exécution et du projet d'exécution**

Le conseil communal accepte la convention d'exécution et le projet d'exécution relatifs au PAP « Bei der Hiel » à Moutfort à 7 voix pour et 4 abstentions (Eric Eifes, Dali Zhu, Jean-Jacques Arrensdorff et Laurence Wolter).

#### **6. Plan d'aménagement partiel « rue de Medingen » – vote définitif**

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix et définitivement le plan d'aménagement partiel « rue de Medingen ».

#### **7. Approbation d'un acte concernant le délai de prescription de 30 ans à Contern**

Le conseil communal approuve l'acte concernant le délai de prescription de 30 ans d'une parcelle située devant l'ancienne école de Contern à 7 voix pour et 4 abstentions (Eric Eifes, Dali Zhu, Jean-Jacques Arrensdorff et Laurence Wolter). Cette parcelle n'appartient pas à la commune de Contern mais la commune s'est occupée de son entretien pendant ces 30 dernières années. Les propriétaires initiaux n'ont pas pu être retrouvés et cette parcelle est ainsi transférée à la commune de Contern.

#### **8. Approbation d'un acte – Achat de terrains à Oetrange**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le dossier relatif à l'achat de terrains à Moutfort. La parcelle d'une superficie de 14 ares 50 m<sup>2</sup> et située « in der Delt » appartenait à Madame Charlotte Marie-José Schmit et est acquise par la commune au prix de 7975 €. La commune possède déjà une parcelle voisine et agrandit ainsi sa propriété.

#### **9. Approbation d'une convention – Streaming vidéo de RTL dans le hall sportif « Um Ewent »**

Avec 9 voix pour et 2 voix contre (Jean-Jacques Arrensdorff et Laurence Wolter), le conseil communal approuve la convention relative au streaming vidéo de RTL dans le hall sportif « Um Ewent ».

#### **10. Approbation d'une convention – Office social « Iewëschte Syrdall 2021 »**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la convention avec l'Office social « Iewëschte Syrdall » pour 2021.

#### **11. Nomination de plusieurs nouveaux membres dans diverses commissions / divers groupes de travail**

Le conseil communal décide à l'unanimité de nommer Anja Otto à la commission Égalité des chances, Laurence Wolter à la commission Culture et dans l'équipe en charge du climat, Jean-Jacques Arrensdorff à la commission Environnement et Fred Juste à la commission pour l'urbanisme. Les candidats ont été proposés par le parti « Déi Gréng ».

#### **12. Approbation de plusieurs démissions d'un membre de diverses commissions**

Le conseil communal approuve à l'unanimité la démission de Guy Lorent de la commission pour l'urbanisme, de la Commission consultative et de la commission Environnement, énergie et climat.

#### **13. Exclusion de plusieurs membres d'une commission**

Supprimé de l'ordre du jour.

#### **14. Approbation de plusieurs décomptes**

Le conseil communal décide d'approuver à 7 voix pour et 4 voix contre (Eric Eifes, Dali Zhu, Jean-Jacques Arrensdorff et Laurence Wolter) le décompte relatif à la maison des associations. Les autres décomptes sont approuvés à l'unanimité.

#### **15. Création d'un nouvel article dans le budget communal – Transport pour la vaccination contre la Covid-19**

Le conseil communal décide à l'unanimité la création d'un nouvel article dans le budget communal concernant le transport pour la vaccination contre la Covid-19. Ce service s'adresse aux personnes de plus de 75 ans et vulnérables qui n'ont pas de possibilité de transport vers le centre de vaccination. Ce poste du budget prévoit 20 000 €.

#### **16. Adaptation de la rémunération des responsables du cours de luxembourgeois**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'augmenter la rémunération des responsables du cours de luxembourgeois de 60 € à 84 € par unité. Ce cours de langue qui peut aussi être organisé sans problème par vidéoconférence apporte une contribution précieuse à l'intégration des nouveaux citoyens et citoyennes.

### **17. Prise de connaissance – Statuts de deux associations**

Le conseil communal prend connaissance de deux statuts d'association. Il s'agit d'une part de l'Amicale de la Séniorie Ste-Zithe Contern a.s.b.l. et, d'autre part, de la Sita Ram Luxembourg a.s.b.l.

### **18. Approbation de recettes**

Des recettes à hauteur de 88 218,23 € sont approuvées pour l'exercice budgétaire 2020 et de 10 072,43 € pour l'exercice budgétaire 2021.

### **19. Informations et questions des conseillers communaux**

Madame la bourgmestre informe que le festival Bealtaine a été annulé pour la raison bien connue et il est prévu de récupérer le montant du sponsoring versé par la commune. Eric Eifes propose de renoncer à ce remboursement et de maintenir ainsi la mission éducative non formelle. Madame la bourgmestre rétorque qu'elle en a eu l'intention mais que les organisateurs du festival n'étaient pas favorables à la procédure. Tom Jungblut propose de verser le montant à Bealtaine à titre de subvention extraordinaire.

Madame la bourgmestre informe de l'inauguration des 4 « Bicherkabinen » (cabines à livres) le vendredi 19 mars à 11 h. Madame Christiane Krier sera responsable du stock de livres et notre personnage de BD Bédéric va décorer les cabines.

Le chantier de la « rue de Luxembourg » à Contern démarrera lors des prochaines vacances de Pâques. Il réalisera les mesures de sécurité concernant le « séchere Schoulwee ».

La semaine dernière, Contern a enregistré son 4000<sup>e</sup> habitant.

Une séance de travail du conseil communal relative à l'immobilier se tiendra le 20 avril et une autre concernant la nouvelle charte de la commune est prévue le 27 avril.

Fernand Schiltz, échevin, parle du dossier « Mercosur ». Un courrier a été envoyé au ministère des Affaires étrangères et le sujet devra être à nouveau remis sur la table.

Une lettre concernant l'action « Op Kannerféiss duerch d'Welt » a été transmise à l'école et à la crèche.

Les citoyens peuvent bénéficier d'une consultation énergétique gratuite grâce à « My energy at home ».

Le « Verkéiersbond » n'existe plus sous sa forme initiale. Il a été remplacé par l'Administration des transports publics. La Semaine européenne de la mobilité est maintenue.

La commune de Contern participera au « Vêlosummer » en 2021. Cet événement se tiendra du 31 juillet au 22 août 2021.

Tom Jungblut informe sur le flyer sur la pollution lumineuse distribué aux citoyens.

Madame la bourgmestre aborde la problématique des jardins de graviers. Les dispositions applicables seront prochainement amendées en même temps que les dispositions relatives aux constructions.

Laurent Lakaff informe sur le Plan pluriannuel financier du SIDOR (Syndicat intercommunal pour la destruction des ordures).

Eric Eifes se renseigne sur l'assurance couvrant les enfants et jeunes de moins de 12 ans qui fréquentent la maison des jeunes. Madame la bourgmestre explique que ce thème sera abordé lors de la prochaine plateforme de la maison des jeunes, le 24 mars 2021.

Madame la bourgmestre annonce que l'école ne pourra malheureusement pas participer à la « Grouss Botz » en raison de la situation sanitaire actuelle. Elle fait toutefois remarquer que les déchets s'accumulent dans la commune. C'est pourquoi cette action sera placée cette année sous le slogan « Grouss Botz emol anescht ». Les citoyens désireux de participer à l'action peuvent venir chercher des sacs et des gants à la commune pour le ramassage des déchets.